



22PP03

PRATIQUES PROFESSIONNELLES

# ELABORER & METTRE EN ŒUVRE LE PROJET PERSONNALISE

## Contexte

Le projet personnalisé constitue la clé de voute de l'accompagnement des personnes « vulnérables ». Outils systématisé par la loi du 2 janvier 2002, le projet personnalisé - articulé au projet d'établissement - guide l'action quotidienne des équipes autour de la personne accompagnée.

Sa formalisation a pour objectif de répondre aux besoins des personnes, de donner un sens à l'accompagnement et d'être un support de l'interrogation des pratiques.

## Objectifs / Compétences visées

- Comprendre l'intérêt, la finalité et les enjeux d'un projet de vie personnalisé
- Connaître le cadre légal relatif au projet personnalisé
- Comprendre le sens des différentes phases d'élaboration du projet personnalisé et maîtriser les fondamentaux de la démarche
- Adopter une méthodologie d'élaboration, de suivi et d'évaluation du projet personnalisé
- Impliquer toutes les parties prenantes dans la construction et la mise en œuvre du projet
- Articuler le projet personnalisé avec les autres projets (projets de soins, projet d'établissement, projet de vie sociale...)

## Contenu

- **Le cadre de mise en place**
  - Approche du contexte législatif et réglementaire et des évolutions sociétales
- **Les objectifs, contenu et intérêts du projet de vie**
  - Eclairages théoriques et discussion autour des enjeux du projet personnalisé et des concepts qu'il sous-entend
- **Méthodologie d'élaboration**
  - Apports techniques et méthodologiques pour l'élaboration, le suivi et l'évaluation des projets personnalisés
- **Evolution du projet de vie et articulation nécessaire avec les autres projets**

### Date(s) & Lieu(x)

Nous consulter

### Durée

1 jour - 7 heures - 9h00 - 17h00

### Tarif(s)

Coût pédagogique 900€\* / 1100€\* [Non-adhérent]  
\*(hors frais annexes)

### Public

Tout professionnel du secteur médico-social

Groupe minimum de 5 personnes et maximum de 15 personnes

### Pré-requis

Aucun

### Méthodes et moyens pédagogiques

Alternance d'apports théoriques et pratiques.  
Echanges avec et entre les participants.  
Support remis aux participants

### Modalités et méthodes d'évaluation

Une évaluation de la connaissance des stagiaires et de leurs attentes est réalisée en amont de la formation.

En cours de session, des temps de questions/réponses, puis en fin de session, un questionnaire, permettront d'évaluer les acquis.  
En fin de formation, une évaluation de l'action de formation est réalisée pour mesurer la satisfaction du stagiaire et pointer d'éventuels axes d'amélioration.

Une attestation de fin de formation est délivrée à l'issue de la formation.

Post formation, un questionnaire est adressé au prescripteur et aux stagiaires afin d'évaluer le bénéfice de la formation

### Intervenant.e

Ludovic MARIOTTI, conseiller technique ou Nam  
Phuong LACROIX, conseiller.ère technique à  
l'URIOPSS Occitanie

Le contenu de la formation s'adapte en fonction des situations de handicap : merci de [nous contacter](#) au préalable

